





Communiqué Pour diffusion immédiate

APPEL DE PROJETS

Du soutien financier pour les projets culturels du Haut-Richelieu

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 25 juin 2024 - La MRC du Haut-Richelieu et le ministère de la Culture et des Communications, en collaboration avec la Corporation du Fort Saint-Jean, sont fiers d'annoncer un appel de projets dans la mise en œuvre de l'entente de développement culturel, lequel se terminera le 1^{er} octobre 2024, à midi. Les projets soutenus seront annoncés à la mi-octobre et devront être réalisés au plus tard le 28 février 2025.

L'appel de projets comporte deux volets. Le premier volet vise à soutenir les actions favorisant l'accès à la culture et/ou la médiation culturelle et offre un soutien financier allant jusqu'à 7 000 \$ par projet. Le deuxième volet vise le soutien à l'animation et la mise en valeur du patrimoine, avec un soutien financier d'un montant maximal de 10 000 \$. Voici l'occasion idéale de bonifier la programmation d'un événement automnal ou hivernal, ou même des célébrations annonçant le temps des fêtes, en mettant à l'honneur les innombrables richesses du patrimoine local ou les multiples talents des artistes de la région.

Afin d'en apprendre davantage sur les modalités de l'appel de projets, une séance d'information se tiendra de façon virtuelle le jeudi 11 juillet à 13 h 30. Les informations de connexion sont disponibles dans la documentation relative à cet appel de projets, laquelle est disponible sur le site Internet de la MRC du Haut-Richelieu (www.mrchr.qc.ca) et sur le portail culturel MaCulture.ca.

Admissibilité et dépôt de projets

Cet appel de projets s'adresse particulièrement aux organismes et coopératives à but non lucratif, les groupes œuvrant en développement communautaire ou culturel, les municipalités, les institutions scolaires ou publiques, les artistes professionnels (ou en voie de professionnalisation) et les professionnels du patrimoine. Les demandeurs doivent avoir leur siège social sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu. Les organismes œuvrant auprès de la clientèle aînée sont invités à déposer des projets. Les demandes doivent être transmises à la MRC du Haut-Richelieu au plus tard le mardi 1^{er} octobre 2024 à midi.

-30-

Source: Odile Gauvin, agente au développement culturel et aux communications

450 346-3636, poste 6514 | odile.gauvin@mrchr.qc.ca